

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 31 décembre 2015

INFORMATION MEDIAS

Le Haut-commissariat et le MRCC Papeete vous rappellent durant cette période de météo incertaine les quelques règles de sécurité suivantes lors des déplacements en mer

Tout d'abord, il convient d'ajourner les déplacements en mer dans l'attente de conditions météorologiques plus clémentes

Si, néanmoins vous devez prendre la mer durant cette période alors :

- vérifier le bon état de l'embarcation et du moteur, et faire le plein de carburant.
- s'assurer que l'équipement de sécurité à bord est complet, avec au moins un gilet de sauvetage par personne embarquée.
- avoir des moyens de communication longue portée : radios VHF ou HF, téléphone satellitaire.
- Emporter une balise de détresse ou emprunter le "Kit Kaveka" de la commune (Tuamotu uniquement).
- ne pas surcharger l'embarcation.
- partir le matin à plusieurs bateaux plutôt qu'en fin d'après-midi. Eviter de partir seul.
- informer un proche à terre de l'itinéraire en mer et de l'horaire d'arrivée prévue en lui demandant de faire le 16 en cas d'inquiétude.
- aviser le MRCC de l'heure de départ en faisant le 16 sur votre téléphone (appel gratuit).

Dans le lagon :

- Éviter de se mettre à l'eau ou de naviguer en cas de météo dégradée et ou de houle significative.

Si malgré tout, vous décidez d'aller sur l'eau alors :

- Privilégier les zones surveillées pour vous baigner.
- Ne pas se baigner seul à proximité d'une passe.
- Ne pas pratiquer la chasse sous-marine en cas de fatigue, et quoi qu'il en soit jamais seul et de nuit.

Contact Presse



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

- Signaler l'itinéraire sur l'eau à un proche et porter des vêtements de couleurs vives.
- Ne pas lutter contre un courant violent et signaler sa présence (agiter en cercles les bras ou une rame).
- Avoir un moyen de communication comme une radio VHF ou un téléphone étanche.
- Éviter tous les déplacements en annexe depuis un mouillage surtout de nuit.
- Pour les moteurs hors-bords, conserver le coupe circuit au poignet.
- Rester visible la nuit en allumant les feux de navigation.

Enfin, en cas de détresse en mer, faire le 16 depuis un téléphone ou appeler les secours sur le canal 16 de la radio VHF et rester à bord de l'embarcation même si celle-ci est pleine d'eau ou retournée.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr